

Département du NORD
Arrondissement de LILLE
Commune de **WARNETON**



N°2024-04

DÉLIBÉRATION
du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt - quatre, le vingt - huit du mois de mars à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en son lieu habituel de réunion, sous la présidence de Monsieur Yvon **PETRONIN**, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Date de convocation du conseil municipal : 20 mars 2024

PRESENTS : MMES & MM. Yvon **PÉTRONIN** Maire, Bernard **PAREZ** et Claudie **DELEDALLE** Adjointes, Christèle **VANDAMME**, Nathalie **LAMEYSE**, Nicolas **DEAN**, Francis **GHESTEM** et Jean-Michel **DELANNOY**, lesquels permettent d'atteindre le quota des membres en exercice.

Absences EXCUSÉES : Mme Jacqueline **CATELET**, M. Stéphane **DELATTRE**.

OBJET : Vote du Budget Primitif 2024 de la commune

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ci-joint sous la version comptable M57 abrégé le budget primitif 2024 de la commune.

Il appartient aux membres du Conseil de donner son avis sur ce budget primitif qui s'équilibre comme suit :

En section d'investissement :

Dépenses – recettes : 125622.34 €

En section de fonctionnement :

Dépenses – recettes : 304913.16€

Soit un total toutes sections confondues de 430535.50 €

L E C O N S E I L

Après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 de la commune.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme
Le Maire



Y. PETRONIN